

L'économie résiste face à la persistance de l'inflation

L'année 2022 commence une nouvelle fois sous les inquiétudes causées par le Covid-19 et l'instauration d'un « pass' vaccinal » combiné à un couvre-feu. Ces nouvelles mesures de restriction, censées freiner l'épidémie, provoquent un ralentissement des déplacements et des activités de loisirs, touristiques et de restauration.

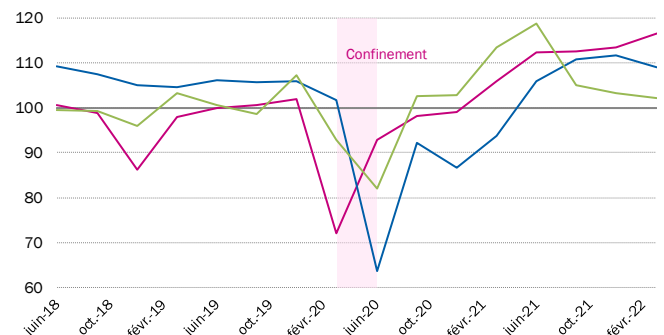
En parallèle, l'inflation indirectement engendrée par la pandémie perdue au premier trimestre, et les coûts du transport maritime confirment leur tendance haussière. Une nouvelle fois, les prix à la consommation se retrouvent impactés : aux effets indirects de la crise sanitaire qui a désorganisé la chaîne logistique internationale, s'ajoute le conflit russo-ukrainien transformé en guerre à la fin de février 2022 et qui pèse sur les tarifs de l'énergie.

Faisant preuve d'une résistance exemplaire ces derniers mois, l'économie réunionnaise commence à ressentir les effets de cette tension économique persistante. La majorité des indicateurs qui affichaient encore une vive amélioration au trimestre précédent ne fléchissent pas mais montrent des signes de ralentissement.

A 7 572 M€, le chiffre d'affaires des entreprises déclarant la TVA affiche une augmentation annuelle de 8,9% (+638 M€) au premier trimestre 2022, attestant globalement d'un maintien de l'activité économique du territoire.

Le commerce (+226 M€) et l'industrie (+136 M€) sont les secteurs qui participent le plus à cette hausse, comptant respectivement pour 3,2 et 2,1 points de pourcentage. L'agriculture affiche une contribution positive de 1 point, avec un chiffre d'affaires en croissance de 65% par rapport au même trimestre de l'année précédente (+46 M€).

Indicateurs du climat des affaires

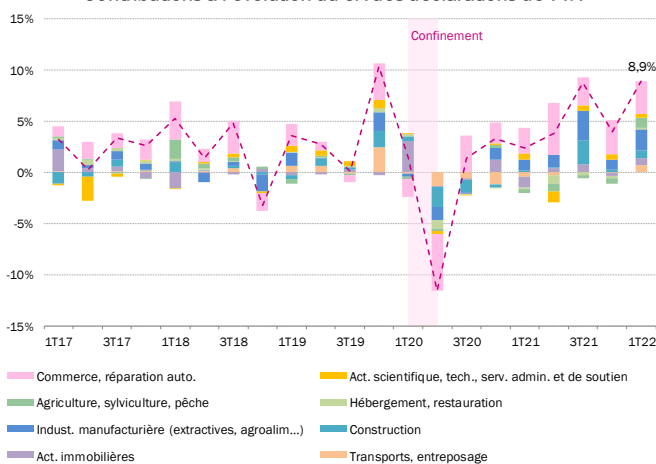


Sources : IEDOM, INSEE, CROEC

Une nouvelle fois, les indicateurs du climat des affaires de l'IEDOM et du CROEC divergent. Si le premier traduit un certain optimisme des entreprises locales sur l'activité économique, le second témoigne de sentiments plus réservés, notamment au regard de l'évolution inquiétante du niveau général des prix.

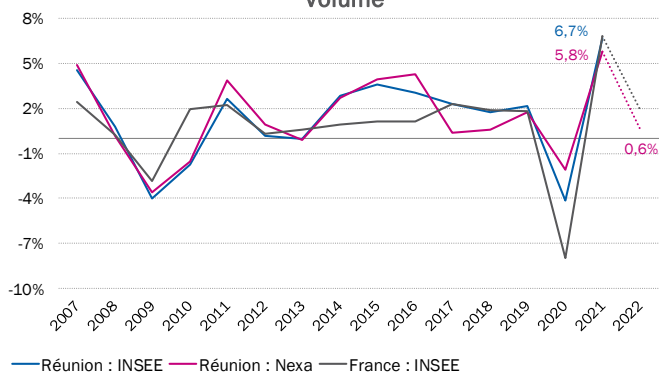
Après le rebond du taux de croissance du PIB en 2021 (+7,3%), la première estimation de l'année porte l'évolution du PIB courant à +2,6% en 2022. En intégrant l'effet prix, ce taux passe à +0,6% par rapport à l'année précédente, se situant à un niveau inférieur à celui de La France (+1,9%).

Contributions à l'évolution du CA des déclarations de TVA



Source : DRFIP

Modélisation du taux de croissance du PIB en volume

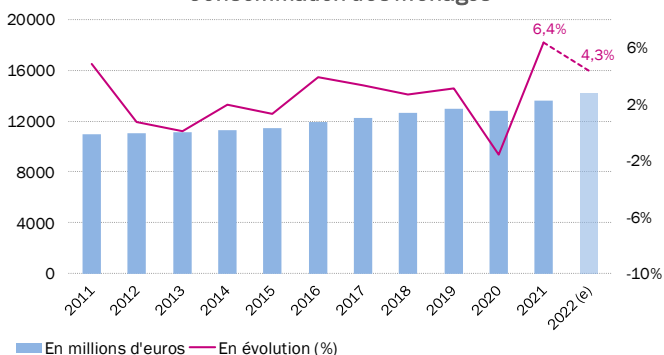


Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa

Prévisions construites à partir des comptes définitifs (en base 2014), des comptes rapides CEROM (INSEE-IEDOM-AFD) et de modélisations économétriques (avec déflateur IPC).

Une consommation vigoureuse

Consommation des ménages

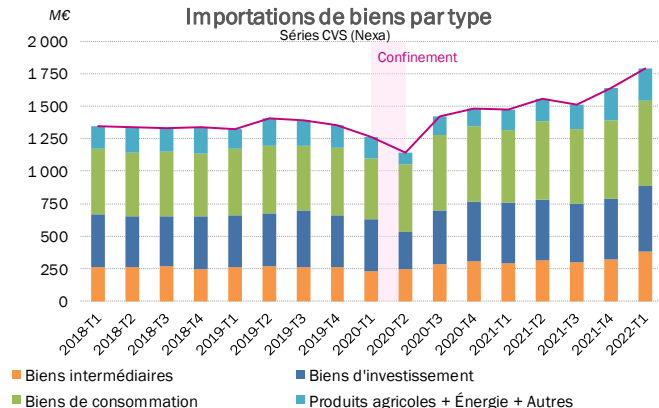


Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa
2022 (e) : estimation Nexa

La consommation des ménages reste un élément fondamental de la croissance réunionnaise. Après la très forte augmentation en 2021 (+6,4%), on estime une hausse de +4,3% cette année, soit un montant de 14 200 M€ courants. Si on ajoute la part des administrations publiques, la consommation globale approche les 22 000 M€ (+4,1% en comparaison de l'an passé).

Déséquilibre du commerce extérieur

Importations de biens par type



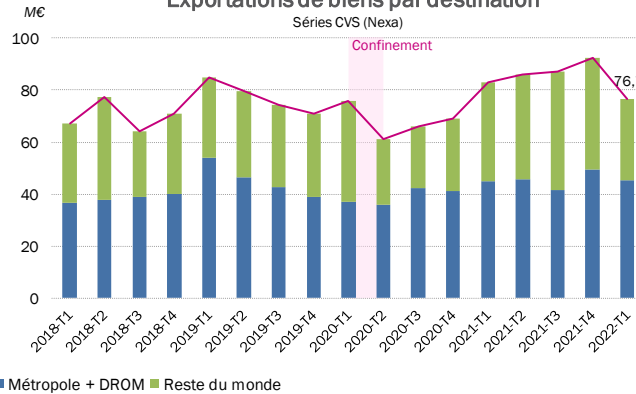
Source : Douanes

Au premier trimestre 2022, les importations affichent une nette augmentation de 22% en rythme annuel, atteignant près de 1 670 M€ de valeur marchande (série brute). En très forte croissance depuis

maintenant une année, la valeur de l'importation des produits agricoles, d'énergie et autres biens augmente de 53% par rapport au premier trimestre 2021 pour dépasser les 250 M€.

En rythme trimestriel, la valeur des importations continue de gonfler sous l'effet de l'inflation. Sur la série corrigée des variations saisonnières, elle atteste d'une hausse trimestrielle de 9,3%. Cette évolution est notamment due aux biens intermédiaires, dont la valeur importée s'accroît de 17% par rapport au trimestre précédent, pour atteindre 379,7 M€.

Exportations de biens par destination



Source : Douanes

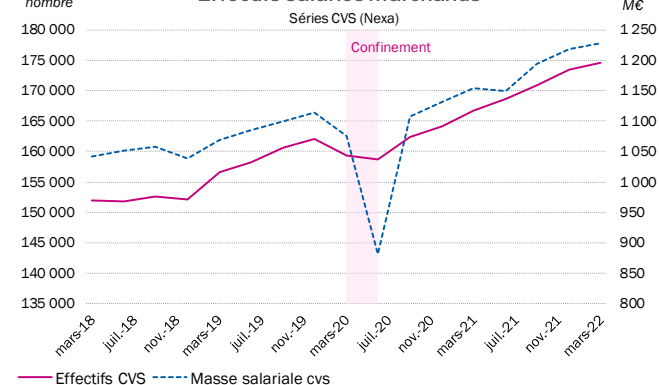
A 76,9 M€, la valeur brute des biens exportés chute de -25% (-17% en CVS) au premier trimestre. Si les exportations vers la métropole et les DROM baissent fortement (-9% en CVS), elles diminuent drastiquement vers l'étranger (-27% en CVS). Une explication peut être apportée par la saisonnalité des ventes de sucre après la fin de la campagne sucrière. A titre de comparaison, une telle chute avait eu lieu pour la dernière fois lors du confinement au deuxième trimestre 2020.

L'emploi salarié en croissance modérée

La hausse de l'emploi salarié marchand se retrouve ralentie au premier trimestre 2022. En légère augmentation de 0,6% sur la série désaisonnalisée, les effectifs atteignent 174 604 employés.

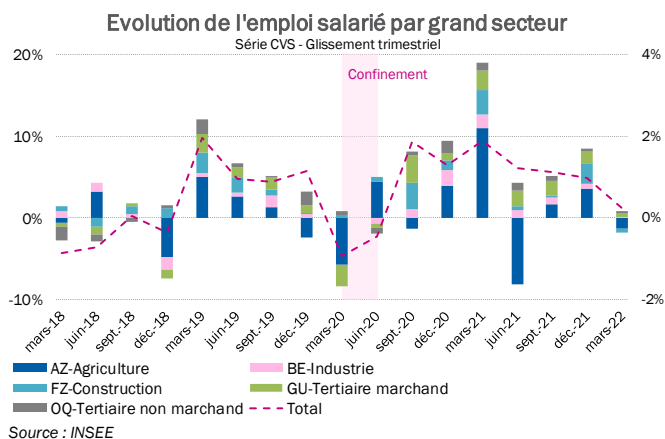
En incluant le non-marchand, l'emploi salarié réunionnais reste stable avec une évolution de 0,2% par rapport à la période précédente, pour atteindre un total de 281 254 effectifs en données CVS.

Effectifs salariés marchands



Source : ACOSS

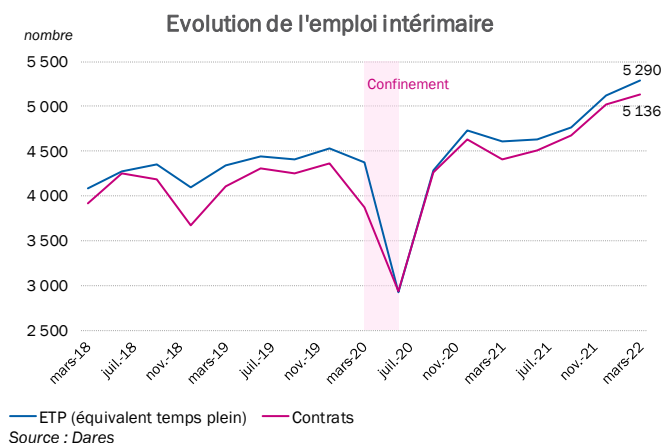
La masse salariale totale progresse à 1 228 M€ en CVS, soit une augmentation trimestrielle de 0,9%.



Au niveau sectoriel, le nombre d'emplois est en baisse de -1,3% dans le secteur agricole et de -0,5% dans la construction. Il augmente de 0,3% dans le tertiaire.

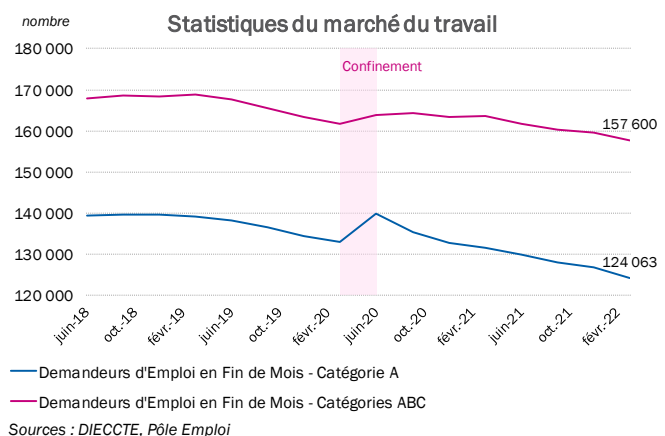
En rythme annuel, les effectifs salariés affichent une augmentation de 3,6%, tirés vers le haut par les secteurs tertiaires marchand (+5,5%) et non-marchand (+2,2%), plus nombreux en volume.

Le recrutement dans l'industrie et la construction augmente respectivement de 2,6% et 2,7% par rapport au premier trimestre 2021. L'agriculture quant à elle voit ses effectifs reculer de -4,6%.



L'emploi intérimaire est toujours en hausse au premier trimestre. A 5 136, le nombre de contrats signés augmente de 2,2% par rapport au trimestre précédent et de 16,6% en rythme annuel.

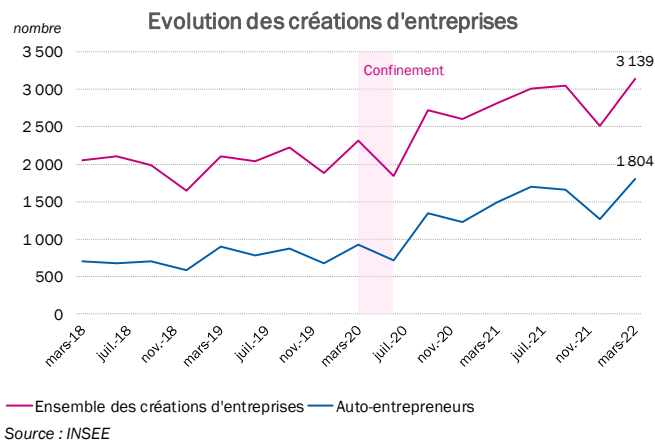
Les données de l'emploi intérimaire ont été révisées à la hausse par la Dares lors de la publication du 1^{er} trimestre 2022, notamment pour comptabiliser des déclarations tardives, corriger des ruptures de séries et mieux prendre en compte le nombre de jours ouvrés dans le mois.



Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois continue de baisser au premier trimestre 2022. L'effectif de chômeurs sans activité affiche un glissement trimestriel négatif de -2,1% pour atteindre 124 063 individus.

Retour en force pour les entrepreneurs

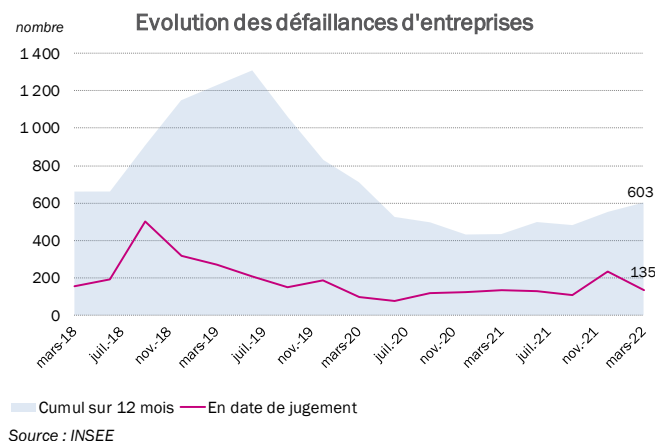
Après une fin d'année 2021 orientée vers une descente abrupte, le nombre de créations d'entreprises rebondit finalement de 11,5% au premier trimestre 2022, approchant les 3 140 projets portés (+624).



L'afflux de créations d'entreprises sous le statut d'auto-entrepreneurs explique notamment cette reprise encourageante : à +42,7% par rapport au trimestre précédent, les créations sous ce statut dépassent les 1 800 unités (+540).

Parmi les créations d'auto-entreprises, 884 (près de la moitié) correspondent à des activités de service, soit une augmentation de 38% par rapport au trimestre précédent. 665 auto-entreprises sont créées dans le secteur du commerce, transports, hébergement et restauration, soit une hausse trimestrielle de 32%.

La construction et l'industrie représentent respectivement environ 9% et 5% du total, avec des effectifs doublés par rapport au trimestre passé.



Côté défaillances, 135 entreprises étaient concernées au premier trimestre 2022, soit -42% de moins qu'au précédent trimestre. Néanmoins, le nombre de défaillances reste stable par rapport à la même période de l'année passée. Avec un effectif de 603 en cumul annuel, le nombre de défaillances d'entreprises varie peu en rythme trimestriel mais demeure à la hausse en

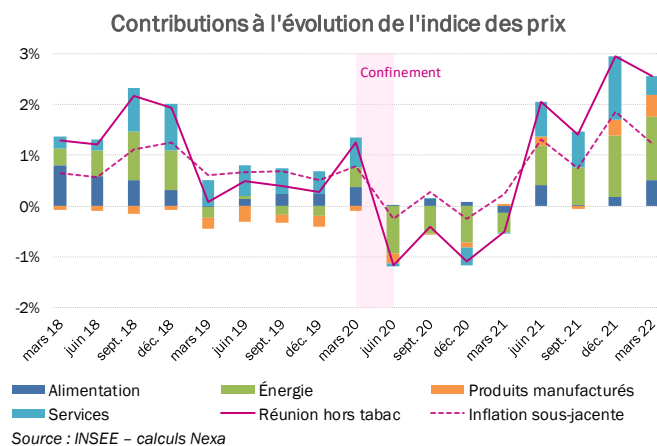
rythme annuel (+33%).

Le pouvoir d'achat se heurte à l'inflation

Au premier trimestre 2022, l'inflation reste soutenue avec un niveau général des prix en hausse de 2,6% par rapport à son niveau du même trimestre de l'année passée.

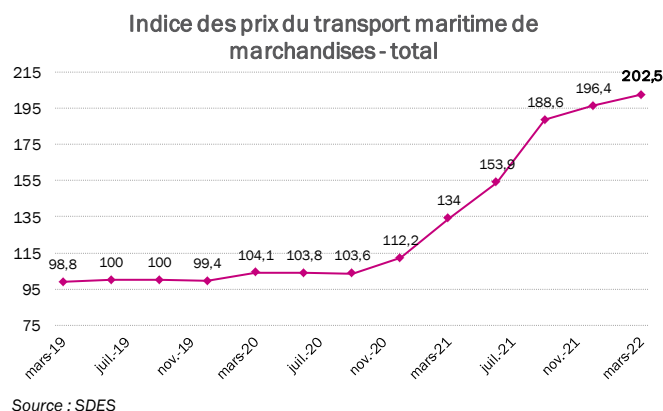
La hausse des prix résulte en majeure partie de l'augmentation de 18% du prix de l'énergie qui contribue pour la moitié à l'inflation générale.

Portée par les produits frais, la croissance du coût de l'alimentaire (+3,34%) contribue à hauteur de 20% à l'évolution générale des prix. Les prix des services et des produits manufacturés sont respectivement responsables de 14% et 17% de l'inflation.



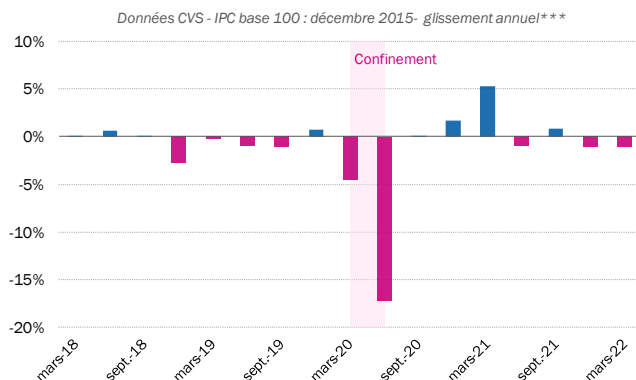
Egale à 1,22%, l'inflation sous-jacente confirme l'hypothèse d'une tendance haussière en excluant des postes à prix volatiles tels que les produits frais, le tabac et les produits pétroliers.

L'indice des prix du fret maritime augmente intensément depuis la fin de l'année 2020. Avec un indice de 202,5 au premier trimestre 2022, le coût du fret affiche une hausse trimestrielle non négligeable de 3,1%, dépassant le double de son niveau de 2019.



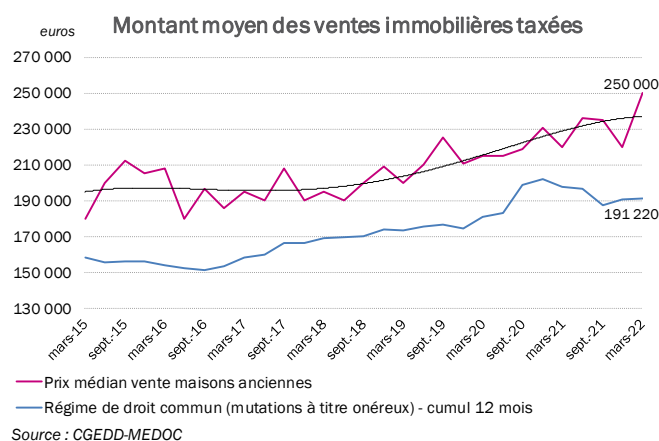
Le pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand diminue à nouveau de -1% au premier trimestre 2022, avec un niveau général des prix qui reste en forte croissance.

Pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand



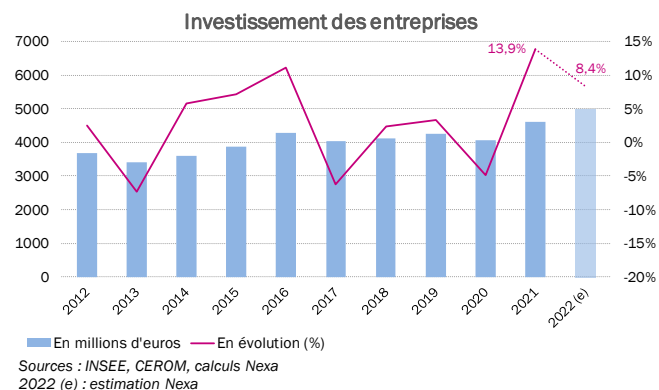
Sources : ACOSS, INSEE - calculs Nexa
*** Le calcul du glissement annuel du 2ème trimestre 2021 se base sur la valeur du 2ème trimestre 2019

Côté immobilier, le prix moyen des logements neufs se stabilise avec une légère hausse de 0,2%, s'établissant à 191 220 €. Les maisons anciennes voient quant à elles leur prix médian s'envoler : +13,6% en rythme trimestriel comme annuel, atteignant 250 000 €.



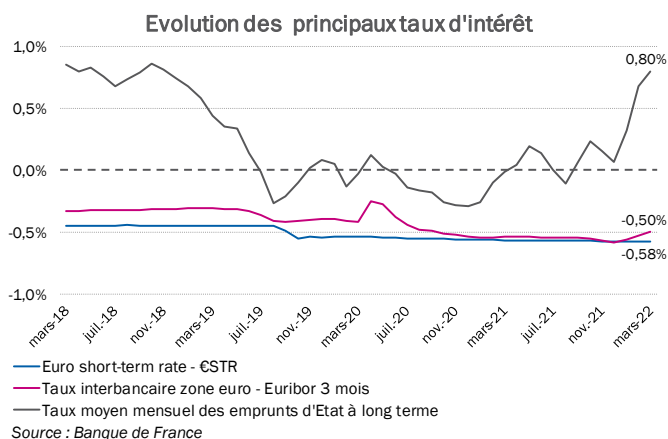
Resserrement des conditions d'emprunt

Notre modélisation du taux de croissance du PIB fait apparaître une évolution significative de l'investissement des entreprises réunionnaises en 2022. La formation brute de capital fixe est en hausse de 8,4% par rapport à l'année précédente.



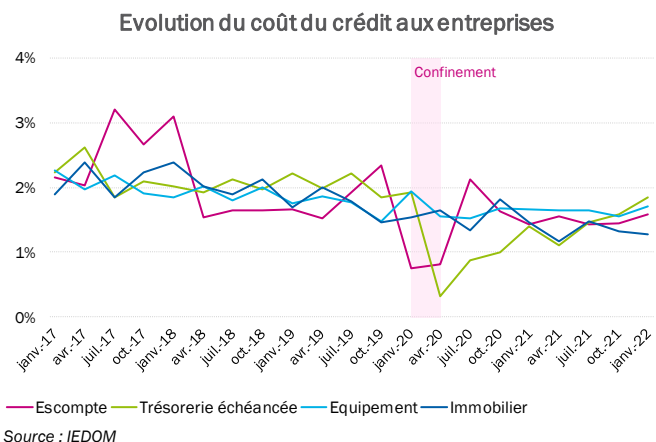
Au niveau financier, le taux d'intérêt de l'emprunt à court terme (€STR) reste stable à -0,578% tandis que l'Euribor à 3 mois gagne 0,037 points de pourcentage et atteint une moyenne de -0,529% au premier trimestre 2022.

De son côté, le taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME) grimpe en flèche (+0,73 pts en 3 mois) pour s'établir à 0,80% en mars, le niveau de novembre 2018. En moyenne trimestrielle, le TME est égal à 0,6%, soit 0,45 points de plus qu'au trimestre précédent.

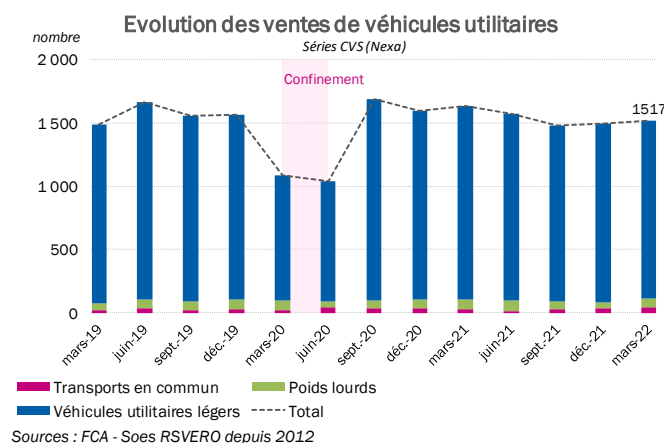


Pour les entreprises réunionnaises, seul le coût du crédit immobilier diminue au premier trimestre, se situant à 1,27% (-0,06 pt).

En hausse de 0,16 et 0,26 point, les taux d'intérêt du crédit à l'équipement et de la trésorerie échéancée atteignent respectivement 1,71% et 1,84%.



À 1 517 unités, les ventes de véhicules utilitaires restent stables au premier trimestre 2022. Toutefois, une tendance baissière se dessine avec un glissement annuel égal à -6,1%.



Des tendances sectorielles divergentes

Les statistiques sectorielles offrent une analyse plus détaillée de la conjoncture économique en révélant les contrastes existants parmi les différents pans de l'économie réunionnaise.

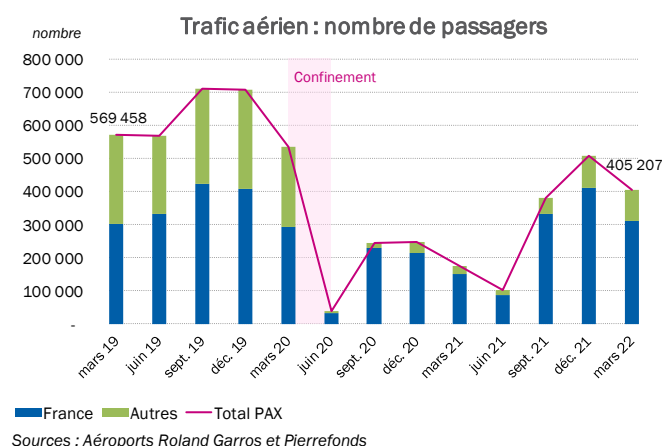
◆ L'aérien progresse lentement tandis que les échanges maritimes ralentissent

Au premier trimestre 2022, les passagers sont recensés dans les deux aéroports du territoire. En effet, l'établissement de Pierrefonds reprenait les vols commerciaux en décembre 2021, suite à presque deux ans de fermeture à cause des restrictions de déplacements découlant de la crise du Covid-19.

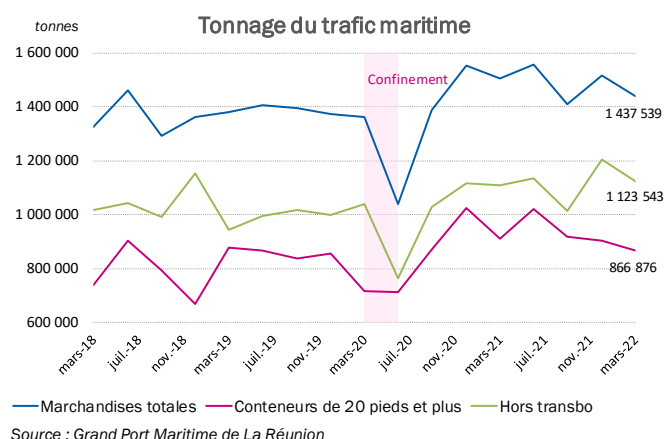
Ainsi, 405 207 PAX sont enregistrés entre janvier et mars. A l'image du trimestre précédent, le trafic aérien n'atteint toujours que 71% de celui d'avant crise. Selon la série corrigée des variations saisonnières, l'évolution trimestrielle du nombre de passagers est en légère hausse de 2,1%.

310 458 échanges se sont faits avec la France métropolitaine (76,6%) et 94 714 avec les DOM et l'étranger (23,4%). Le poids des échanges avec Mayotte est notamment en hausse de 2,7 points par rapport au trimestre précédent, le volume brut de passagers n'ayant pas baissé pour ce territoire (-2 489 arrivées, +3 059 départs).

Côté parts de marché, Air Mauritius continue sa remontée en gagnant 1,25 point. Cependant, à 3,52%, la compagnie demeure bien loin de son niveau d'avant-crise qui s'établissait à 15% des passagers. Air France dépasse légèrement Air Austral ce trimestre. Les deux leaders détiennent respectivement 31,36% et 30,27% des parts de marché.

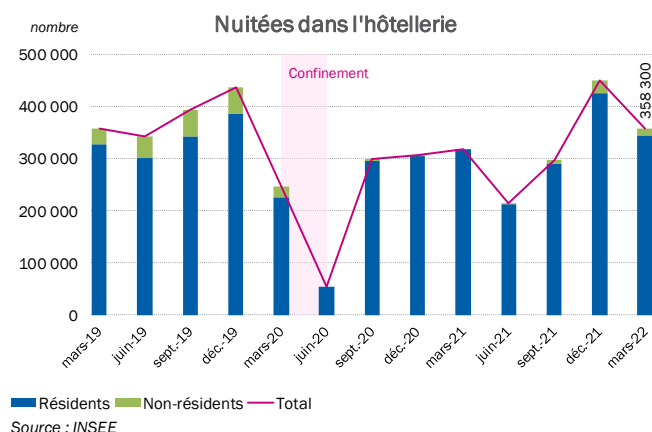


Au niveau portuaire, le trafic de marchandises ralentit légèrement au premier trimestre. A 1 438 MT de marchandises échangées au total, il affiche des glissements trimestriel et annuel négatifs de -5,2% et -4,6%.

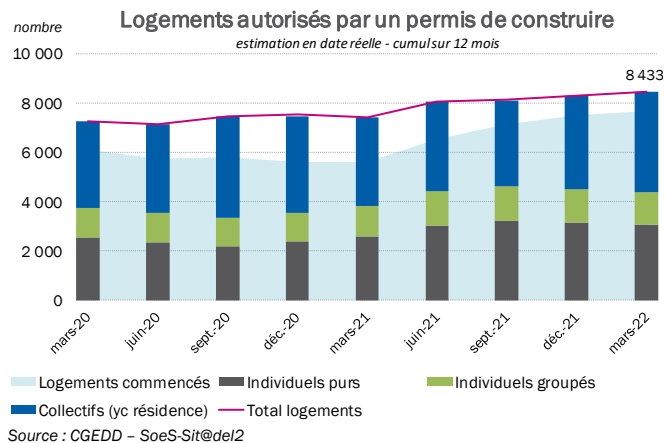
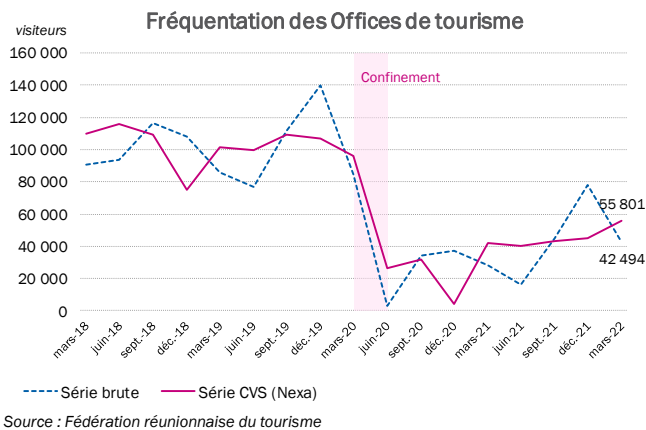


◆ Le tourisme consolide son rétablissement

Les hôtels ont enregistré 358 300 nuitées au premier trimestre 2022, dépassant légèrement le niveau du premier trimestre 2019. Les nuitées passées par des personnes ne résidant pas à La Réunion représentent 3,7% du total, contre 8,1% avant la crise. Cette différence met en exergue l'ascendance des touristes métropolitains sur la clientèle étrangère depuis le début de la crise sanitaire.

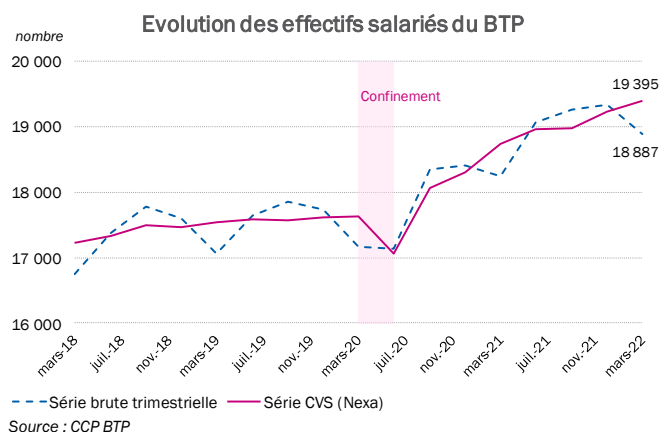


A 55 801 visiteurs au premier trimestre, la fréquentation des offices de tourisme est en baisse suite à l'afflux saisonnier du précédent trimestre. Sur la série désaisonnalisée en revanche, le nombre de visiteurs augmente de 25%, signe d'une tendance à la hausse de la fréquentation touristique à La Réunion.



La construction conserve son dynamisme

Les effectifs salariés du BTP affichent une légère baisse saisonnière de -2,3% au premier trimestre 2022 pour s'établir à un niveau de 18 887 salariés. Une évolution toutefois positive si l'on s'en tient à la série corrigée des saisonnalités. En outre, cet effectif équivaut à 3,5% de travailleurs en plus par rapport à la même période de l'année passée.

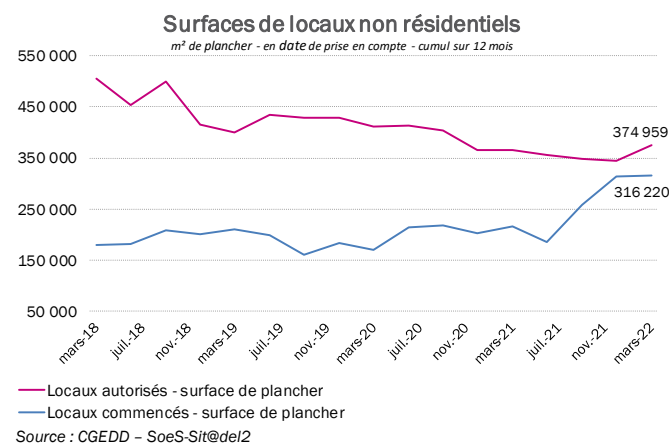


Le nombre de logements mis en chantier au cours des 12 derniers mois est en hausse de 2,2% par rapport au trimestre précédent, atteignant une estimation de 7 667 constructions commencées. Ce sont les logements collectifs (résidences comprises) dont la quantité augmente le plus, trimestriellement (+6%) comme annuellement (+51%), atteignant 4 133 mises en chantier en cumul annuel.

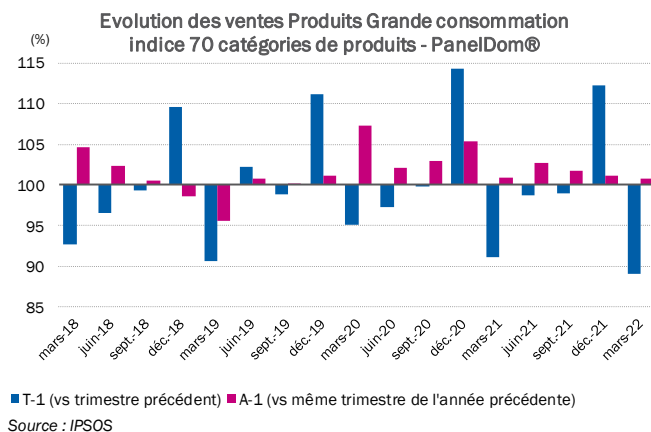
Concernant les permis de construire, 8 433 logements ont été autorisés au cours des 12 derniers mois, soit 1,6% de plus que le cumul estimé au trimestre précédent. Une évolution positive malgré une baisse des permis accordés aux logements individuels purs (-2,1%) et individuels groupés (-4,9%), redescendant respectivement à 3 067 et 1 300 logements autorisés. C'est une nouvelle fois la hausse des autorisations de logements collectifs (+7,9%) qui tire la construction d'habitations vers le haut.

Côté locaux non résidentiels, la surface totale autorisée par des permis de construire atteint 102 909 m² au premier trimestre, soit 17,2% de plus qu'au précédent trimestre. En cumul sur 12 mois, la surface des chantiers autorisés augmente de 8,9% pour approcher les 375 000 m².

A 48 392 m², la surface des locaux mis en chantier baisse de -58% en rythme trimestriel mais affiche un taux de croissance annuel de 5,6%. En cumul annuel, la surface totale des locaux commencés s'établit à 316 220 m², soit 0,8% de plus qu'au trimestre précédent et 46,5% de plus qu'à la même période de l'année 2021.



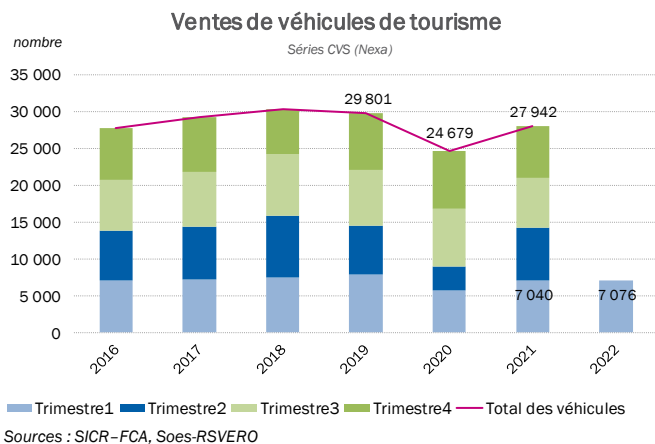
Le prix des produits frais affaiblit les commerces alimentaires



Le taux de variation des ventes de produits de grande consommation redescend de 11 points après le bond saisonnier du quatrième trimestre. Les ventes restent à la hausse sur le long terme avec un glissement

annuel qui augmente d'1 point de pourcentage.

S'établissant à 14 points, le solde d'opinion de la pénétration des grandes et moyennes surfaces alimentaires est en recul de -2,5 points par rapport au trimestre précédent et en légère baisse de -0,6 point en rythme annuel.



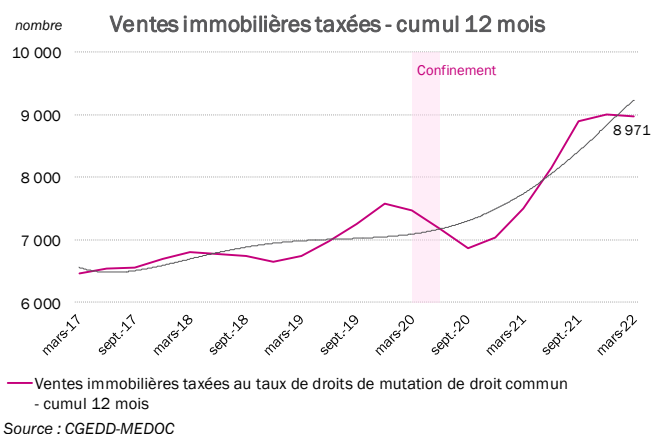
Avec 6 166 immatriculations neuves, les ventes de véhicules de tourisme restent stables par rapport au même trimestre de l'année précédente (+0,7%).

Si la série brute affiche un déclin trimestriel de -11%, l'évolution des ventes de véhicules neufs reste stable (+0,7%) lorsque les effets de saison sont pris en compte.

En lien avec la hausse des prix de l'énergie, ce début d'année est marqué par une augmentation des ventes de véhicules hybrides et électriques.

Les ventes immobilières taxées ralentissent

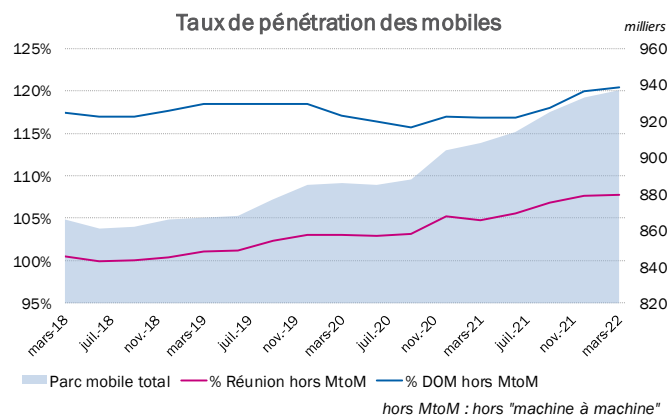
Après une croissance post-confinement fulgurante suivie d'un ralentissement au cours des derniers mois, le nombre de ventes immobilières continue de se stabiliser (-0,5%) et se positionne à 8 971 transactions en cumul sur 12 mois.



Les réseaux mobiles s'étendent

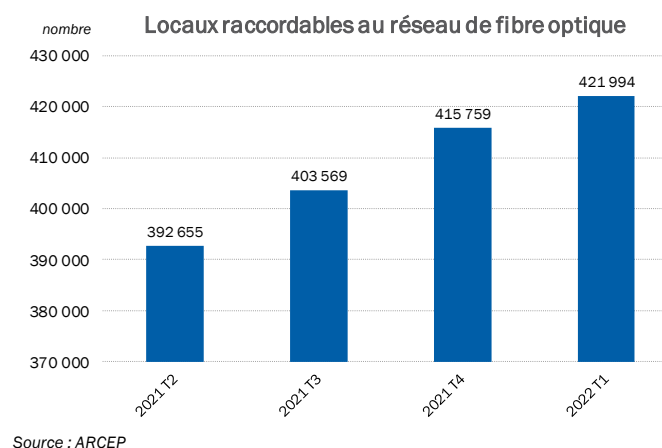
Le parc mobile réunionnais poursuit son extension avec 936 000 cartes SIM actives au premier trimestre 2022. Cela représente une hausse de 3,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Parmi elles, 883 000 unités correspondent à des abonnements et forfaits téléphoniques, en hausse annuelle de 5,2% (+44 000 abonnements) et 53 000 unités sont des cartes prépayées, en baisse de -23,2% (-16 000 unités).

En outre, les opérateurs travaillent sur l'installation de la 5G à La Réunion, avec une perspective de lancement dans les communes de Saint-Denis et Le Port, qui seront les premières équipées.



Du côté de la communication internet, 6 235 nouveaux locaux sont raccordables au réseau fibré en ce premier trimestre 2022. Cela porte le nombre de locaux raccordables à près de 422 000 unités.

La Réunion est la seconde région française la plus connectée en FttH (89,2%), derrière l'Île de France (93%).



Les événements marquants récents

Janvier

◆ Solidarité

Saint-Paul met en place la **première mutuelle communale solidaire des DOM**. Elle se destine à tous les habitants de Saint-Paul et les personnes qui y travaillent. La Municipalité souhaite obtenir les prix de la complémentaire santé les plus avantageux et propose une adhésion sans contrainte d'âge, sans questionnaire santé et sans frais de dossier.

◆ Emploi

Pôle emploi organise au niveau national une **semaine d'événements et animations portant sur le secteur du numérique**. 20 actions se déroulent à La Réunion, dont par exemple des formations, un job dating et des présentations. A travers cette série d'événements, Pôle Emploi souhaite promouvoir la forte employabilité du secteur et offrir des formations aux demandeurs d'emplois afin de combler la demande croissante pour ces métiers d'avenir.

◆ Formation

13 étudiants de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de La Réunion inaugurent le **nouveau diplôme universitaire (DU) Violences et Résiliences**. Cette formation courte se propose d'étudier les violences à la fois chez les agresseurs et chez les victimes, à travers un programme transversal : les étudiants inscrits à ce DU sont accompagnés par des intervenants du droit, de la médecine, de la psychiatrie, de la psychologie, du travail social et de la sociologie.

◆ Entreprises

La CGSS Réunion et l'Adie Réunion Mayotte signent une convention pour renforcer leur coopération et accompagner les travailleurs indépendants et les créateurs d'entreprises. Cette convention inaugure la **Semaine de la Création d'entreprise**. Des ateliers, web conférences et autres animations se déroulent sur toute l'île pour renseigner, conseiller et accompagner le public désireux de créer et développer son entreprise.

Février

◆ Visite ministérielle

Le **ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu** est en visite du dimanche 13 au mardi 15 février.

- M. Lecornu consacre la première journée de son séjour à l'évaluation des dégâts causés par Batsirai. Il s'engage à déclencher la procédure de calamité agricole début mars ;
- Le lundi 14, le ministre a cosigné une chartre contre la vie chère avec les multiples acteurs

du trafic maritime réunionnais. Sébastien Lecornu s'est également entretenu avec Huguette Bello au sujet de la NRL, lui assurant le soutien de l'Etat quant à la poursuite du financement du tout viaduc ;

- Le dernier jour, le membre du gouvernement participe à une présentation de l'école du numérique et des médias, l'inauguration du commissariat de Saint-André et à la mise en place d'un plan de sauvegarde du quartier de la Chaumière.

◆ Environnement

Dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne, Emmanuel Macron organise le **One Planet Summit for the Oceans**. Cet événement rassemble plus de 40 pays européens pour œuvrer collectivement en faveur de la protection de la biodiversité marine et la lutte contre le réchauffement climatique. Entre création d'aires marines protégées, lutte contre la pêche illégale et la pollution, la plupart des mesures décidées bénéficieront principalement aux DROM français.

◆ Société

Regroupant les communes de la Plaine des Palmistes, Cilaos, Saint-Philippe, l'Entre-Deux et du Tampon, la **nouvelle intercommunalité des hauts « Ideo »** voit le jour. André Thien Ah Koon, maire du Tampon, estime qu'« en matière touristique, Ideo pourrait permettre de créer 1 000 emplois directs et 2 000 emplois indirects ». L'intercommunalité place également la valorisation des forêts et la mise en avant de la ruralité au centre de ses préoccupations.

◆ Agriculture

La culture réunionnaise s'illustre une nouvelle fois à Paris lors de la 58^{ème} édition du **Salon international de l'agriculture (SIA)**. Présentant entre autres des plats créoles traditionnels, diverses confitures péi et pour la première fois un produit labellisé (la vanille), les 22 exposants réunionnais conquièrent la foule sur un fond de maloya.

La Réunion décroche 18 médailles à l'issue du SIA, dont 6 en or. Les récompenses concernent les miels, les confitures, la vanille et l'alcool.

Mars

◆ Solidarité européenne

La Commission européenne autorise la France à verser 63,8 M€ à ses régions ultramarines dans le cadre de cinq régimes visant à renouveler la flotte de pêche de ces dernières. Parmi elles, **les marins pêcheurs de La Réunion bénéficieront ainsi d'une aide de 6,9 M€** jusqu'au 31 décembre 2027.

Définitions & acronymes

ACOSS

L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale est, en France, la caisse nationale qui coordonne l'ensemble des organismes participant au recouvrement du régime général de sécurité sociale.

ARCEP

Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Base 100

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100 ; on dit : indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

BTP

Bâtiments et Travaux Publics

CCP – BTP

Caisse de Congés Payés - Bâtiment et travaux publics

Catégorie A (DEFM)

Elle regroupe les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

Catégorie B (DEFM)

Elle regroupe les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures au plus) au cours du mois.

Catégorie C (DEFM)

Elle regroupe les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures) au cours du mois.

CEROM

Comptes économiques rapides pour l'Outre-Mer

Correction des variations saisonnières (CVS)

Technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières sur les données qui sont dues à la structure du calendrier annuel, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales. Par exemple, dû aux vacances scolaires de juillet-août, le trafic aérien augmente toujours au troisième trimestre. La CVS permet d'effacer « l'effet vacances » de l'évolution observée afin de ne retenir que la variation conjoncturelle attendue en l'absence des influences calendaires.

Date de prise en compte (DPC)

Relatif aux permis de construire. Dans les séries en date de prise en compte, chaque événement est comptabilisé au titre du mois d'enregistrement de l'information dans la base de données Sit@del2. Les séries en date de prise en compte ne sont jamais révisées : les derniers points sont directement comparables aux points précédents. Un mouvement (modification, annulation) concernant un permis publié n'entraîne pas de révision de résultats d'ores et déjà diffusés en date de prise en compte.

Date réelle (DR)

Relatif aux permis de construire. Date Réelle à ne pas confondre avec la date de prise en compte. Les séries dites « en date réelle » rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois pendant lequel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission évoqués ci-dessus, les chiffres en date réelle pour un mois donné peuvent faire l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser.

Droit commun

Ensemble des règles juridiques applicables à toutes les situations qui ne font pas l'objet de règles spéciales ou particulières.

Droits de mutation

Improprement appelés aussi « frais de notaire » s'appliquent à la quasi-totalité des mutations à titre onéreux portant sur des biens immobiliers, notamment à tous les achats ou ventes de logements.

ETP

Equivalent Temps Plein

EVP (équivalent vingt pieds)

Unité approximative de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds. On l'utilise pour simplifier le calcul du volume de conteneurs dans un terminal ou dans un navire. Un conteneur de 20 pieds vaut 1 EVP et un conteneur de 40 pieds en vaut 2.

Inflation sous-jacente

Hausse des prix intrinsèque qui n'inclut pas les grands postes à prix volatiles et qui permet ainsi de dégager une tendance de long-terme. Elle est calculée en excluant les prix des produits frais, du tabac et des produits pétroliers.

Parc mobile

Ensemble des cartes SIM en service enregistrées à l'Enregistreur de Localisation Nominal (HLR) d'un opérateur à la date considérée. S'agissant de la clientèle entreprise, chaque carte SIM est ainsi comptée comme un abonnement.

Parc MtoM

Nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Les communications provenant de ces cartes sont généralement réalisées sans intervention humaine. Ces cartes sont par exemple utilisées pour le traçage des objets et outils de travail (flottes de véhicules, machines...), à des fins d'actualisation de données (relevés à distance de compteurs, de capteurs...), d'identification et de surveillance de tous ordres (alarmes, interventions à distance,...), la liste de ces usages où la communication se fait de « machine à machine » n'étant pas exhaustive. Sont prises en compte les cartes SIM équipant les « machines », que la communication se fasse uniquement en réception, uniquement en émission ou les deux. Ne sont pas comptabilisées dans cette rubrique les cartes utilisées pour les communications interpersonnelles et les cartes internet exclusives.

PAX

Passagers

Taux de pénétration

Il est obtenu en divisant le nombre total de clients par la population considérée.

L'Observatoire Régional de l'Economie

L'Observatoire Régional de l'Economie met en œuvre un dispositif de suivi et d'anticipation quant à l'évolution des différents secteurs économiques de l'île de La Réunion. Les activités de l'observatoire permettent aux décideurs, aux institutionnels et au grand public d'obtenir des informations actualisées, de repérer les opportunités de développement et de favoriser une vision à long terme, relatives à l'économie réunionnaise intégrant ses dimensions sociétales et environnementales.

Les actions de l'observatoire s'organisent autour de quatre priorités :

- Collecter, agréger et produire des données stratégiques territoriales
- Analyser les dynamiques économiques et conjoncturelles
- Suivre et évaluer les politiques territoriales (programmes et plans d'aides)
- Intervenir en appui aux missions transversales (innovation, attractivité,...)

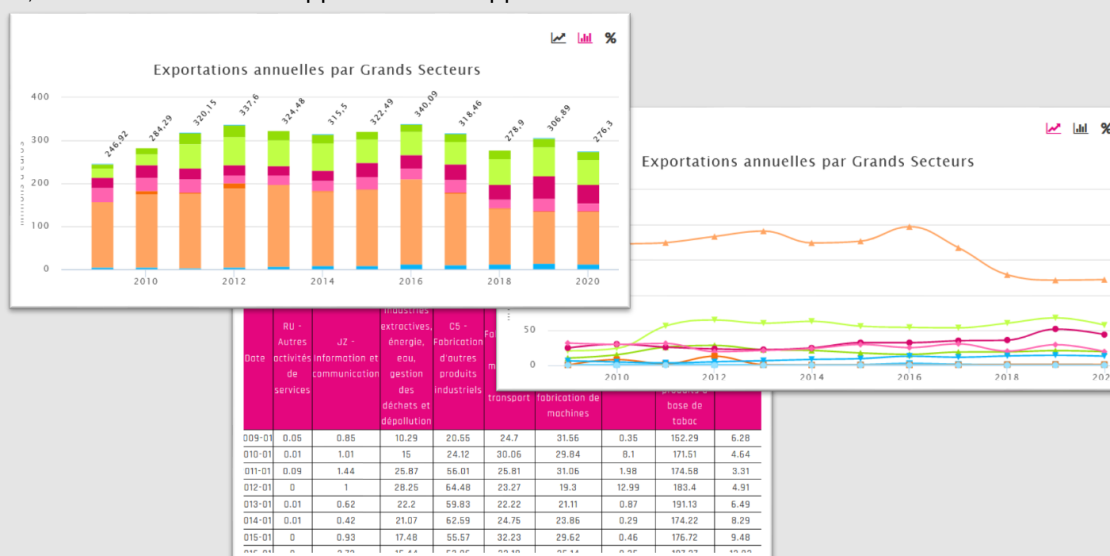
Pour en savoir plus : <http://www.nexa.re/lagence-nexa/nos-services/observer>

Nexstat - Open Data La Réunion

nexstat
OPEN DATA LA RÉUNION

A travers sa mission d'observatoire de l'économie régionale, NEXA organise le recensement, la collecte, le traitement et la centralisation de données socio-économiques récoltées auprès de différents organismes producteurs statistiques. Dans une optique de centralisation des informations, afin de réduire le fractionnement des données et permettre une accessibilité facilitée, NEXA souhaite mettre à disposition d'utilisateurs potentiels un portail de données ouvertes (Open Data).

L'intérêt est de fournir à un large public, des données libres de droits pouvant être extraites et réutilisées à des fins d'information, de recherche ou de support de développement d'activité.



Pour en savoir plus : <http://www.nexstat.re>

Observatoire Régional de l'Economie

Directeur de la publication : Patrice DE LARICHAUDY

Rédaction : Frédéric LORION, Vincent LEBEAU

Contribution : Rekha GRIMOIRE

Conception et édition : Nexa - Contact : observatoire@nexa.re



Financé par
l'Union européenne



Le programme d'actions 2022 est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion.